

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 12 fr. 00

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 12 fr. 00

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 12 fr. 00

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 12 fr. 00

## CHEMIN DE FER

Entre le Fleuve

ST. LAURENT ET LA MER ATLANTIQUE.

Le 17 de ce mois d'AOUT ayant été fixé comme le terme où il doit être déclaré du sort de cette grande et importante entreprise, il y aura,

LUNDI, LE 10 DU COURANT,

À UNE HEURE P. M.

SUR LE CHAMP DE MARS,

Une assemblée publique

A laquelle sont invités de se rendre tous les amis des améliorations et de la prospérité du pays. Les habitants de cette Province en général, du District de Montréal en particulier et notamment les Citoyens de la Cité de Montréal, ayant un intérêt vital au succès de cette grande et avantageuse entreprise, doivent se réunir avec empressement pour l'ouverture immédiate de cet important chemin, et les citoyens sont priés avec instance de se rendre à l'Assemblée afin de témoigner que les habitants de cette Province n'en croient pas à leurs voisins quand il s'agit de coopérer dans des mesures publiques si intimement liées aux avantages et aux intérêts généraux du pays.

- G. Moffat,
- Jno. Frothingham,
- John Young,
- George Dr. Harris,
- Dani Kinnear,
- A. Larocque,
- Ludger Duvernay,
- D. L. Macpherson,
- M. Samuel David,
- H. Taylor,
- J. G. Mackenzie,
- John Rose,
- R. S. M. Bouchette,
- W. C. Meredith,
- Jean Brunneau,
- John Glass,
- A. T. Galt,
- George Elder, Jur.
- Edmund Campbell,
- Chas. Savage,
- Joseph Sawyer,
- J. H. Joseph,
- J. A. Berthelot,
- Joseph H. Mead,
- Wm Smith,
- William Douglas,
- O. Favreau,
- A. Dubois,
- N. B. Desmarieau,
- P. Plamondon,
- N. Thériault,
- Casimir Arcout,
- J. B. Lacroix,
- C. E. Belle,
- J. H. Jolin,
- E. & V. Hudon,
- Pierre Jodoin,
- E. B. Dubert,
- Floury St. Jean,
- Jeanvier H. Terroux,
- Louis Simon,
- John Hanson,
- Edward Hale, M. P. P.,
- Samuel Brooks, M. P. P.,
- John Moore, R. N.,
- Wilder Peirce,
- David Terraner,
- John Torrance,
- J. B. Labadie,
- Octave Morrin,
- G. H. Dumont,
- T. B. Bourbonnière,
- W. Mil Hartley,
- Andrew Wicott,
- L. Kelleny,
- J. B. Biron,
- S. J. Bellevue,
- Robert Terrous,
- Serafino Giraldi,
- L. P. Boivin,
- W. B. Cummings,
- Jérôme Grenier,
- F. X. Brazeau,
- Mazime Lemry,
- Lewis Casady,
- R. Trudeau,
- Amable Prevost,
- F. Cinq Mars,
- F. Janotte,
- F. Laclair,
- J. P. Pelletier,
- D. B. Berna, d.
- Sabrevois DeBeury,

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.

## L. P. BOIVIN,

Le Sousigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent :  
Montres en or émaillées pour Dames,  
Montres de riches de Messieurs,  
Chaînes-Gardes en or,  
Chaînes-Courtes et Clefs en or,  
Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,  
Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do  
Épinglettes à canif, do topaz et émaillées,  
Boucles d'Oreilles, nouveau goût,  
Bagues de Dames et Mrs., en grande variété,  
Écritoires (Ladies compartments), plumes en or et plumes en acier.  
Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de premier qualité, Canifs Ciseaux, etc., etc., etc.  
UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le *Eromanga* de Liverpool, une collection riche de meubles peintes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., etc.  
Montréal, Juillet, 1846

## SITUATION DEMANDEE.

LES personnes qui désireraient avoir une personne fournie de bonnes recommandations, soit dans un bureau de poste soit dans un greff, soit dans aucune autre office pourrout s'informer au bureau de la *Revue Canadienne*.  
Montréal 4 août 1846.

SALLE DES ODD FELLOWS.

GRANDE EXHIBITION DE PEINTURES

DE

R. WINTER,

DANS LE STYLE DAGUERRE

OUVERTE TOUS LES SOIRS,

et continuée jusqu'à avis ultérieur

1.—CATHÉDRALE DE MILAN.

2.—CRUCIFIEMENT.

3.—SAINT SEPULCRE.

4.—FESTIN DE BALTAZAR.

Admission, 2s. 6d. Les postes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à HUIT heures ET DEMIE précises. Exhibition pendant le jour MERCREDI et SAMEDI après midi, commençant à 3 heures P. M.

Pour plus amples particularités, voir le Programme, Montréal, 23 Juillet 1846.

## LIGNE DE STEAMERS

entre Montréal et Québec.

JUSQU'À avis ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL", "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.

Passagers d'avant 5s 6d.

Le fret, suivant le Tarif.

(JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et G. Stearn. Bt. Co.

## VOYAGE DE PLAISIR

A

VARENNES,

TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE.

Le Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi.

6 juin.

## TABLEAUX DE PRIX.

POUR ÊTRE TIRÉS AU SORT par 144 souscripteurs, à \$5 chaque aussitôt que la liste sera remplie.

25 SUPERBES TABLEAUX A L'HUILE, Représentant divers sujets, et dont plusieurs sont peints par les plus grands artistes, avec de beaux Cadres dorés, savoir :

Vue de Loch Creeran et du château de Banladine Argyllshire; une belle vue de Clyde; une do de Perth, par D. O. Hill; le violoniste Aveugle; l'Empereur, par Karl Moore; la Sainte Famille; une vue de Marché; deux paysages en perspective, par Arthur, Bacchus et Ariane; Vaisseaux, Perspectives et figures; deux scènes d'intérieur, par Nicolai; un Religieux dans sa grotte; deux Paysages; un do, par De Vries; une Vieille femme, par Templeton; Moss Trooper, scène de Shakspeare; Portraits, etc.

Le tout peut être examiné aux Chambres d'Encau du sousigné, rue St. François-Xavier

Les autres détails seront donnés dans les affiches.

JAMES YOUNG.

28 juillet.

## LIBRAIRIE CANADIENNE

DE

JOHN THOMPSON,

[Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND.]

Rue St. Vincent, No. 19,

ANCIENNE DEMEURE.

Le Sousigné, très-reconnaisant de l'encouragement que ses nombreux pratiques ont bien voulu lui accorder, a l'honneur de leur annoncer qu'il continue toujours sa LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'empressement qu'il mettra à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles il exécutera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celle du public en général.

Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçu de la vente des Livres à l'usage des ECOLES ÉLÉMENTAIRES, il vient d'en réduire les prix comme suit :

Syllabaire des Ecoles Chrétienne, £ 2 6

Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien 0 15 0

Grammaire des Frères 0 12 0

Exercice Orthographique mis en rapport avec la Grammaire 0 17 6

Arithmétique des Frères 0 13 6

Géographie avec la carte 0 16 0

Instruction 0 15 0

Alphabet Double 0 2 0

Petit Catéchisme 0 2 0

Grammaire de L'Homme 0 6 0

Psautilier-David 0 11

Testament 0 16

Anglais 0 14 0

Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada. 0 10 1

Montréal, 28 juillet 1846.

1s-2m.

## APPRENTIS.

ON besoin à l'imprimerie de la *Revue Canadienne* DEUX APPRENTIS. On emploierait de préférence ceux qui auraient déjà travaillé et qui se trouveraient sans emploi.

Montréal, 23 juillet 1846.

## O. BEAUCHEMIN,

Relieur, informé ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, ma.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

—

ANGLETERRE.—A dater du jour où sir Robert Peel a déroulé son plan financier devant la chambre des communes, il a été facile de prévoir que ce grand ministre ne garderait pas longtemps le pouvoir. Ce jour-là, en effet, sir Robert Peel a coupé en deux son propre parti. Se séparant du vieux parti tory, avec 112 fidèles, attachés quand même à ses idées et à sa destinée, il s'est avancé jusque dans le camp des whigs, et il a obligé ses anciens adversaires à lui donner leurs voix. Les whigs de lord John Russell et les tories de sir Robert Peel se sont coalisés pour faire passer la grande mesure du rappel des *corn-laws*. Mais une telle coalition ne pouvait subsister longtemps. Bien que les tories qui ont suivi la fortune de sir Robert Peel soient généralement des esprits éclairés et libéraux, il y a entre leurs principes et ceux des whigs des différences assez considérables, des différences telles, qu'une fusion complète entre cette fraction avancée du parti tory et la masse du parti whig est sinon impossible du moins fort difficile. Tôt ou tard donc les coalisés devaient se séparer, tôt ou tard une dissidence devait éclater entre les whigs et les tories libéraux.

Sans doute cette scission inévitable pouvait être ajournée; sir Robert Peel pouvait conserver pendant longtemps encore l'appui du parti whig; il suffisait pour cela que le ministre ne proposât aucune mesure qui pût être désapprouvée par ses alliés. Mais, en conservant le pouvoir à ce prix, sir Robert Peel se discréditait à la fois comme ministre et comme chef de parti. Il se discréditait comme ministre, car il subornait sa conduite à l'opinion des whigs; il se condamnait, lui chef du gouvernement, à prendre l'avis du chef de l'opposition, avant de proposer à la chambre aucun nouveau projet de loi; il abluquait entre les mains de lord John Russell; il devenait une sorte de marionnette gouvernementale dont le chef de l'opposition avait tenu les fils. Il ne se discréditait pas moins comme chef de parti, car il cessait d'avoir des doctrines, un système à lui; il cessait d'avoir des idées originales et une position indépendante; il se réduisait à n'être plus qu'un transfuge vulgaire passant avec quelques fidèles d'un parti à un autre.

Sir Robert Peel ne pouvait donc accepter longtemps le rôle de ministre *toléré* par le parti whig; il fallait à toute force qu'il prouvât à ses amis que sa politique n'avait pas cessé d'être une politique indépendante; il fallait qu'il prouvât à ses 112 fidèles qu'il ne voulait pas les annuler comme parti, qu'il ne voulait pas aller se confondre obscurément avec eux dans les rangs des whigs.

Si le chef du cabinet avait hésité à donner une preuve d'indépendance à ses amis, s'il avait consenti à abdiquer de fait en faveur des whigs, il est permis d'affirmer que ses 112 fidèles se seraient à leur tour divisés; quelques-uns auraient suivi jusqu'au bout la fortune de leur chef, mais le plus grand nombre serait retourné au camp des tories plutôt que d'aller se perdre dans la foule de leurs anciens adversaires.

Voilà pourquoi sir Robert a remis à l'ordre du jour le *coercition-bill*, dont il n'était plus question depuis près de deux mois et demi. Le *coercition-bill* est une mesure qui lui appartient en propre, une mesure sur laquelle il se trouve en dissidence avec les whigs. On peut blâmer le choix de cette question si l'on ne considère que la question en elle-même: on ne saurait blâmer ce choix si l'on considère les exigences de la situation. Neus ne croyons pas non plus, à tout prendre, que sir Robert Peel se soit trop pressé d'établir nettement la ligne de démarcation qui le sépare des whigs.

Si les whigs jugeaient que le rejet du *coercition-bill*, aux communes, entraînerait le rejet du *corp-bill* à la chambre des lords, ils sacrificieraient inévitablement l'un à l'autre; ils feraient bon marché de leur opinion sur le *coercition-bill*, opinion à laquelle ils tiennent d'ailleurs fort peu, puisqu'ils ont été les premiers (en 1833) à provoquer des mesures coercitives à l'égard de l'Irlande; et ils donneraient leur appui au ministre tory, au lieu de lui imposer leur volonté.

Mais si, comme il est probable, les whigs jugent que le *corp-bill* ne peut plus désormais être compromis, et s'ils votent en conséquence contre le *coercition-bill*, le ministre, abandonné sur cette question par les vieux tories qui lui ont juré une haine mortelle, le ministre sera en minorité. Une crise ministérielle surgira alors, crise depuis longtemps prévue, et à la suite de laquelle les whigs comptent bien arriver au pouvoir.

Sir Robert Peel paraît, au reste, parfaitement convaincu de l'excellence de la position qu'il a prise, en proposant la deuxième lecture du *coercition-bill*, car jamais son langage aux communes n'a été plus ferme, on pourrait dire, plus hautain. Dans la séance du 12, il a accablé indifféremment de ses sarcasmes les whigs et les tories; aux uns et aux autres il a reproché non

sans raison leur inconsistance dans cette affaire; il a rappelé ironiquement aux whigs leur dureté passée à l'égard de l'Irlande et il leur a prouvé par des chiffres que rien ne pouvait motiver de leur part un changement d'opinion, au sujet de la police de l'Irlande.

Disons cependant que la démonstration n'a pas été tout-à-fait concluante. Si les whigs se sont trompés en 1833 sur les mesures qui convenaient à l'Irlande, peut-on leur reprocher d'avoir réparé leur erreur; peut-on leur reprocher d'avoir substitué à une politique impitoyable une politique humaine? Contre les ultra tories sir Robert Peel avait plus beau jeu. Ceux-ci, en effet, se sont décidés à rejeter le bill uniquement pour renverser le ministre. Aussi le ministre n'a-t-il pas ménagé leur philanthropie d'occasion, et s'est-il impitoyablement moqué de leurs soudaines sympathies à l'égard de l'Irlande. Bref, son succès a été complet. On peut succomber sans regret, quand on a enfoncé de pareils traits dans les flancs de ses adversaires.

## Etats-Unis.

Le vote du tarif a produit une espèce de panique parmi les grands manufacturiers de l'Union, dont le désappointement a été d'autant plus vif qu'ils avaient été plus près du triomphe. Quelques Jérémies s'en vont criant aussi que leur bonno foi a été surprise, qu'ils avaient cru et que tout le pays avait cru avec eux que les droits ad valorem s'appliqueraient à la valeur des marchandises sur le marché américain et non sur le marché d'ou elles sont importées. Notre confrère le *Sun* déclare avoir partagé cette erreur. Mais rien dans le texte du bill ne peut la justifier à nos yeux; dès le principe nous avons compris qu'il s'agissait de la valeur étrangère et du prix indiqué sur la facture de l'importateur. Aucun doute n'était possible à cet égard. Mais les cris les plus bruyants ont été poussés dans la Pennsylvanie. Les journaux de cet Etat comparant M. Dallas, le président du Sénat, dont le vote a décidé du destin du bill, à tous les traitres de l'histoire grecque et romaine. Fils ingrat, il a plongé le poignard dans le sein de sa mère. Ces journaux annoncent qu'une foule de manufacturiers vont être obligés de fermer leurs portes. Mais ce sont là les exagérations du premier moment. Tout cela se calme avec le temps, car la protection accordée à l'industrie américaine est encore assez élevée, sur beaucoup d'articles, pour qu'elle puisse lutter avec avantage contre la concurrence étrangère. Un journal Pennsylvanien, plus sage que ses confrères, avoue que le plus grand mal est moins dans la diminution de la protection que dans l'instabilité et les changements incessants du code fiscal. Voilà qui est vrai. Les tarifs sont aux Etats-Unis, non pas des questions nationales, comme cela devrait être, mais des questions politiques. Il en résulte que leur solution varie avec la fortune des partis; il n'y a de sécurité que pour quatre années à peine, le temps que dure une présidence. Ce n'est point assez pour l'industrie, qui a besoin de stabilité plutôt que de tout autre chose. Le manufacturier, le négociant, homme de calcul, doivent avoir sur ce point complet, et ils l'ont, en définitive, bâti encore plus avantageusement sur une législation mauvaise, mais stable, que sur une bonne qui tremble constamment sous leurs pieds.

Un journal de Boston a fait un rapprochement historique assez bizarre, c'est que le tarif de 1824, et celui de 1828, et celui de 1842 n'ont tous été votés à une majorité de majorité, soit dans le sénat, soit dans la chambre, comme cela vient d'arriver au tarif de 1846. Il y a cependant erreur quant au tarif de 1842; les statistiques officielles de la chambre établissent qu'il a été voté par 105 voix contre 103. Cela fait une majorité de deux voix. Ce partage égal et constant des votes, en prouvant combien la victoire a toujours été disputée, explique la promptitude avec laquelle les vaincus ont toujours pris leur revanche aussitôt que le vent de la fortune a soufflé de leur côté.

Depuis le vote du tarif, le sénat a aux trois quart accompli une autre promesse de programme démocratique. Il a voté, la seconde lecture du bill de la sous-trésorerie avec quelques amendements, dont l'un oblige le secrétaire du trésor à publier tous les mois le tableau des dépenses existantes dans les différentes branches de la sous-trésorerie, et celui des bons ou traites du trésor émis pendant le même temps. Le second amendement porte que les créanciers du gouvernement ne pourront être payés en papier (bons ou traites) sans leur consentement. Le sénat refusé, à la majorité de 40 voix contre 12, au gouvernement l'autorisation de mettre en circulation des bons du trésor, afin d'empêcher les espèces métalliques de se porter dans le sud où les appelleront nécessairement les dépenses de la guerre contre le Mexique. MM. Allen et Benton ont fulminé l'anathème contre ce projet au régime des chiffons (bank rags), et il est assez curieux, comme rapprochement historique, que ce retour ait été proposé par une administration démocratique, héritière du vieux Jackson. L'ombre de ce dernier en aura frémi, et M. Bolk a dû entendre dans son sommeil une voix corcupcée qui lui aura crié: *Tu quoque Brute!*

LES MORMONS.—Au moment où le colonel Kearney préparait son expédition pour Santa Fé, il fut obligé, ainsi que nous l'avons dit, d'envoyer lever un corps de volontaires pour compléter son contingent. En effet, cinq cents Mormons se sont enrôlés sous ses ordres pour un an. Volontairement l'empressement qu'ils avaient mis à répondre à son appel, le colonel Kearney a promis aux Mormons son appui en tant que possible, et il a commencé par leur faire accorder la permission de s'établir momentanément sur telle partie du territoire indien qu'ils voudraient. Ils ont choisi *Grand Island*, sur la rivière Platte, et ont commencé à s'y installer; probablement ils resteront là jusqu'au printemps prochain, et rallieront sur ce point tous les membres éparés de leur secte, pour émigrer ensuite définitivement.

## LE DERNIER DES GROGNARDS.

—

La Comtesse d'Harleville

—

LE MARGUILLIER.

—(Suite.)—

XXX.

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Le bûcher avait prophétisé juste. La comtesse d'Harleville, dès que sa fille fut mariée et son fils parti, recommença la vie vagabonde et excentrique qu'elle semblait avoir abandonnée depuis quelques temps; et, pour ne point avoir à subir les justes remontrances du grognard et de M. Gonet, elle quitta tout-à-fait le château de Monney; et, au moyen d'une transaction consentie entre elle et son gendre, avec les 100,000 francs environ qui lui revinrent encore, elle se mit à voyager. Bientôt on apprit que, éprise d'un jeune peintre, elle s'était dirigée vers l'Italie. ... Quelques mois après, sa fille recevait une lettre datée de Venise, dans laquelle madame d'Harleville s'applaudissait du parti qu'elle s'était cru, disait-elle, obligée de prendre. Elle annonçait en outre à madame Gonet, qu'elle avait l'intention de se fixer définitivement en Italie, dont le climat et les habitudes convenaient parfaitement à sa santé et à ses goûts.

—Eh bien! mon cher M. Gonet, ne vous l'avais-je pas dit! demanda le grognard à l'ex-notaire, après avoir commenté la lettre de la comtesse; qui a bu, hélas, comme dit le proverbe. Voilà madame d'Harleville lancée au grand galop dans les aventures fantastiques, l'Italie est un chemin pays, j'y ai traité mes quatre-vingt fois on ma vie, et j'y ai fait de beaux séjours; il n'y avait qu'une chose qui me chiffonnait, c'est que je n'y avais qu'un bleu.

—Comment l'entendez-vous, mon cher monsieur Bourguignon? demanda maître Gonet.

—Oui, reprit le vieux soldat, tout est au bleu dans cette contrée-là; y compris les petits et les gros poissons: le ciel est bleu, la mer est bleue, et toutes les femmes portent des robes bleues. Reste à savoir, ajouta le grognard, où les faits d'armes et les actions d'éclat, où la comtesse se gardera bien de faire figurer sur ses états de service, la conduisant: voilà la chose!

—A l'hôpital, parbleu! rébondit l'ex-notaire; car les 100,000 francs qu'elle a réalisés ne dureront pas éternellement, au train dont elle y va. L'âge viendra et, avec lui, disparaîtront les derniers écus. Alors la pauvre femme n'aura plus pour vivre que sa modique pension de veuve d'un officier supérieur. Grand Dieu, est-il possible! exclama le tabellion, voilà donc une femme qui aurait pu vivre heureuse et honorée, ici, au milieu de sa famille, de ses enfants et qui prend plaisir à fouler aux pieds tous les sentiments de la nature, qui court les grands chemins comme une aventurière et qui s'effuble, ridiculement du titre d'artiste pour mieux voiler ses faiblesses. J'avoue que j'ai cru un instant, lors de l'affaire de Golgorowski, qu'elle arriverait à récipiscence et qu'un franc retour sur elle-même viendrait effacer ses fautes passées; mais, bas!... j'ai été dupe de ses saintes promesses et de ses larmes de comédie.

—Monsieur Gonet, répliqua le grognard, la nature ne se change pas. J'ai lu quelque part, que la nature que l'on chasse par la porte rentre par la fenêtre. Oh! quand à moi, je n'ai jamais, ni coupé dans le pont, ni marché à l'hémégon; non jamais! au grand jamais! je l'ai toujours jugé exactement et c'est pour cela que j'avais employé le vert et le rec pour empêcher mon pauvre colonel de se marier avec elle. S'il m'avait écouté, il vivrait encore; mais, comme disait un lieutenant de chez nous, on ne peut pas fuir son malheur. Enfin, ce qu'il y a de consolant, c'est que ses enfants ne lui ressemblent pas plus qu'un éléphant à une fricassée de poulet.

—C'est vrai, mon cher monsieur Bourguignon, et j'en rends grâce au ciel. Ma bru est aussi douce, aussi franche, aussi économe que sa mère était altière, fautive et prodigue. Savez-vous qu'après tant, je ne suis pas fâché que madame d'Harleville ait eu la fantaisie de quitter tout-à-fait le pays. Quelques solides que soient les vertus d'une jeune femme, les mauvaises exemples sont toujours pernicieux.

—Je suis très-satisfait aussi pour madame Blanche, que sa mère ait déserté avec armes et bagage, reprit le grognard; mais ne croyez pas, mon cher monsieur Gonet, que les exemples diaboliques de la comtesse puissent égaler l'épouse de votre fils. Mademoiselle de Saint-Angé avait bâti à pierre et à chaux, dans le cœur de cette fille-là. Jamais, ni elle ni son frère n'auraient quitté de l'œil l'alignement du devoir; c'est comme monsieur votre fils Théophile, voilà un travailleur; un homme solide; il peut se vanter, celui-là, d'être à colifourchon sur ses principes. Plus souvent qu'il tourne jamais, il s'écartera de sa ligne; mais les principes de son père, ça lui paiera les principes de son père.

A ces mots le vieux tabellion bocha la tête. — Eh bien ! de quoi ? fit le grognard ; vous ne répondriez pas de monsieur Théophile, vous, son père paternel.

— Je ne dis pas cela, mon cher monsieur Bourguignon ! s'écria maître Gonet ; seulement Théophile juge quelquefois les affaires trop légèrement ; et puis il veut trop faire à la fois ; qui trop embrasse, mal étreint, dit aussi un autre proverbe.

C'est positif ; voilà la chose, ajouta le grognard.

Euphrasie avait supporté le départ de Gontrand avec une résignation qui ne s'était pas démentie un seul instant. Sans cesse auprès de la jeune madame Gohet et de la vieille mademoiselle de Saint-Auge, elle puisait dans la consolation de sa compagnie et dans les avis de son amie une force d'âme extraordinaire. Quelquefois aussi la fille du soldat allait au presbytère et trouvait encore auprès de l'abbé Caffieux, malgré son grand âge, de ces paroles affectueuses qui répandaient sur les blessures de l'âme un baume bienfaisant.

Gontrand écrivait d'Afrique chaque fois que l'occasion se présentait, soit au grognard, soit à sa sœur. Toutes ses lettres étaient empreintes d'un esprit chevaleresque et d'un amour sans bornes pour sa fiancée ; mais il ne parlait jamais des combats auxquels il avait pris part. Heureusement que, pour ses amis, les rapports officiels des généraux cités dans le *Moniteur*, en rendaient compte pour lui. La jeune officier de spahis avait noblement inauguré le nom de son père et, dès la première action où il s'était trouvé, il avait enlevé un étendard après avoir tué de sa main le chef arabe qui le portait. Le maréchal gouverneur de l'Algérie avait demandé pour lui la croix de la Légion d'Honneur ; elle lui avait été accordée par le roi. Quelques semaines après, c'était un autre trait de courage que le grade de lieutenant venait encore récompenser.

Euphrasie était fière de son amant, comme Blanche s'enorgueillissait de son frère. Les causeries intimes de la jeune femme et de la jeune fille étaient remplies des plus riantes projets d'avenir. Il arriva pourtant qu'Euphrasie éblouie par tant de gloire, dit à Blanche.

— Quand ton frère reviendra, il ne m'aimera peut-être plus. Le voilà sur le chemin des honneurs, il croira s'abaisser en épousant la fille d'un soldat.

— Juge mieux du cœur de Gontrand, ma chère, répondit la jeune femme. Il t'aimera toujours. Peut-il rencontrer une femme plus belle et plus aimable que toi ?

Euphrasie était en effet devenue une fille accomplie. La distinction de ses traits et de ses manières, l'élégante simplicité de sa stature, les ornements de son esprit et la candeur de son âme surtout, en faisaient la perle de toutes les demoiselles du canton, sans en excepter les plus riches. Sa renommée avait fait tant de bruit aux alentours que plusieurs jeunes gens de familles avaient brigué sa main ; à ces incessantes demandes, le grognard avait répondu, d'un ton sec mais poli :

— Ma fille n'est point à marier, voilà la chose.

Trois années s'étaient écoulées depuis le départ de Gontrand pour l'Afrique, et celui de la comtesse d'Harleville pour l'Italie, lorsque le vieux soldat reçut un matin deux lettres : l'une, timbrée de Venise, l'autre, d'Alger. La première contenait ces quelques lignes :

« Mon cher monsieur Bourguignon,

« Les nouvelles déceptions que je viens de éprouver me forcent à quitter l'Italie, où je me trouvais si heureuse. Je vais revenir en France ; mais je ne mettrai pas les pieds à Menecy, car je ne veux point paraître comme une mendicant dans un pays où j'ai mené une existence de reine. Je suis complètement ruinée. Le banquier Orlando Belgozium vient de s'enfuir en emportant le reste de ma fortune, que j'avais, de confiance, déposé chez lui. Je me retirerai dans quelques quartiers isolés de Paris, où je pourrai vivre avec ma modique pension de veuve. Je vous ferai savoir mon adresse, mon cher monsieur Bourguignon, dès que je serai installée dans la capitale. Dites à ma fille et à mon fils, si vous entretenez toujours une correspondance avec lui, que je ne leur demande rien, et que je ne veux rien, si ce n'est d'achever en paix ma triste existence.

« Adieu, mon cher monsieur Bourguignon, mon seul et véritable ami. Que n'ai-je écouté vos conseils et suivi vos préceptes !...

« Comtesse de HARLEVILLE,

« née de MENECY. »

Puis, dans un *post-scriptum*, celle-ci entrait dans quelques détails sur la réalisation immédiate de quelques modestes sommes qui lui étaient dues encore sur la vente définitive de ses moufins, faite par le mari de Blanche. Madame d'Harleville priait le grognard de s'entendre à cet effet avec M. Gonet père, qui, mieux que son fils, avait connaissance de ses affaires particulières. Du reste, pas un mot de plus, que ce que nous venons de dire, pour l'ancien notaire, pour ses enfants et pour son gendre.

La seconde lettre contenait vraisemblablement une tâche nouvelle, puisqu'elle était lue et cachetée de noir. Le grognard y lut ces lignes qu'il interrompit maintes fois par des exclamations de désespoir :

« Monsieur,

« Je suis chargé d'une triste mission : mon camarade et mon ami, Gontrand d'Harleville, lieutenant en premier aux spahis, mortellement blessé à l'attaque du marabout Gazh-Arash, le 19 du mois dernier, m'a chargé, avant de mourir, de transmettre à vous seulement ses derniers vœux et ses volontés suprêmes. Quelque pénible que soit ce devoir, je dois m'en acquitter pour répondre à la confiance de mon noble camarade.

« Il vous adresse ses adieux et vous prie de donner à votre fille Euphrasie la boucle de cheveux et l'anneau que j'ai joint à cette lettre. Il désire que les 1,200 francs que vous lui avez remis la veille ou le jour de son départ de Menecy, et que je vous fais passer par un mandat sur le trésor ci-inclus soient consacrés à payer la dot de mademoiselle Euphrasie, votre fille, qui, selon sa promesse doit se faire religieuse.

« Voilà, monsieur, les dernières volontés de mon cher camarade, qui est mort dans mes bras, avec le courage d'un officier de spahis, et cette perte va vous porter un coup sensible, et je partage plus que personne les regrets que vous allez en ressentir ; car Gontrand d'Harleville était fait pour parvenir au plus haut grade des militaires, et il laisse dans l'armée, au milieu de laquelle il avait su se populariser un nom déjà illustre et des souvenirs qui ne périront jamais. Encore quelque mois peut-être, il allait être nommé capitaine ; c'eût été beau à vingt-deux ans à peine ! le sort en a ordonné autrement, et si quelque chose peut adoucir nos regrets, c'est la manière glorieuse dont il a succombé en combattant, comme son père, pour la gloire de son pays !

« Recevez, monsieur, l'expression de tous les sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être etc.,

« ALFRED DES ORMES,

« lieutenant en 1er aux spahis d'Afrique. »

Après la lecture de cette lettre, le grognard resta quelques moments comme pétrifié ; de grosses larmes tombaient sur ses moustaches blanches. Enfin, levant les yeux aux cieux, il s'écria :

— Voilà le résultat des conceptions de la comtesse ! Gontrand est mort !... Pauvre enfant ! Et je n'étais pas là pour le défendre et recevoir son dernier soupir ! C'est là qu'est le motif de la chose.

ÉMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. (A continuer.)



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 7 AOUT, 1846.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée de la Malle Du 19 Juillet.

Le Steamer l'Hibernia parti de Liverpool le 19 juillet, est arrivé à Boston, lundi matin, le 3 août après une traversée de 14 jours.

Il n'en est plus important des nouvelles apportées par cette malle est la sanction par le parlement anglais du traité de l'Orégon, qui paraît avoir causé une satisfaction générale.

Le nouveau ministère est en complète organisation, et a commencé ses travaux. La plupart de ses membres ont été réélus sans opposition, excepté Lord Ebrington et M. Macaulay. Le besoin du calme et du repos se fait sentir après les orages et les tempêtes de cette mémorable session. Le nouveau cabinet aura un *fair trial*.

Le Bureau colonial, avec Lord Grey pour chef et MM. Haues et Charles Buller pour assistants doit être très effectif. On parle de grandes réformes à faire. Voici ce que dit de ce sujet l'Atlas de Londres : « les abus, l'incompétence, le défaut de responsabilité du département colonial, sont devenus si grands, si mauvais, qu'on ne peut plus les supporter. La bureaucratie, qui a réellement pendant tant d'années, gouverné chaque secrétariat colonial et mal gouverné toutes les colonies a eu un règne beaucoup trop long. Mais son heure a sonné. — Pour le nouveau ministère, le grand mot d'ordre est : REFORMES COLONIALES ; mieux vaut tard que jamais.

Le Spectator de Londres écrit, au sujet du Canada : « Le dérangement ministériel paraît continuer en Canada. Quand lord Cathcart fut nommé gouverneur, c'était dans un temps où une grande question internationale était agitée entre l'Angleterre et les Etats-Unis ; on craignait la guerre. — Aujourd'hui que ces craintes sont disparues, il nous semble que cette nomination devrait être abrogée. Lord Cathcart a prouvé déjà qu'il ne possède aucune des qualifications requises pour un poste aussi élevé. La question du Free Trade complique les difficultés de l'administration coloniale. Il est besoin de tact et de ménagements dans la situation présente, lord Cathcart n'y comprendrait rien. Les whigs sauront trouver l'homme qu'il faut aux colonies.

Le parlement anglais s'est réuni lundi 13 juillet, pour la première fois depuis la formation du cabinet, et tous ceux des membres de l'administration nouvelle qui ont déjà été réélus, sont venus prêter serment et s'asseoir sur les bancs de la trésorerie. La physionomie de l'Assemblée était des plus curieuses à observer. Les protectionnistes étaient radieux ou affectaient de l'être ; les amis du ministère déchu se drapaient dans leur dignité, pendant que les partisans du nouveau cabinet étaient dans l'attente et dans l'inquiétude.

Les whigs avaient quitté les bancs de l'opposition pour venir occuper ceux où siège d'habitude le parti ministériel ; les protectionnistes étaient restés à leurs places habituelles, donnant ainsi une sorte d'adhésion au nouveau cabinet. Lord George Bentinck, M. d'Israeli, sir Robert Inglis, lord Ingestre, se trouvaient ainsi côte à côte avec les députés libéraux. Il en résultait que les bancs ministériels étaient garnis d'une foule compacte, tandis que ceux de l'opposition semblaient déserts. Ils n'étaient occupés, en effet, que par les anciens ministres et leurs amis personnels, dont cet arrangement faisait ressortir davantage le petit nombre. Sir James Graham a pris place à la tête de ce nouveau d'opposition. Sir Robert Peel n'assistait pas à la séance. Lorsque lord John Russell s'est assis au banc de la trésorerie, lord George Bentinck est venu lui serrer cordialement la main et a causé quelque temps avec lui.

La curiosité était générale, car on croyait entendre le programme du ministère, ou moins sur les deux questions principales qui doivent décider de son existence : la législation des sucres et l'administration de l'Irlande. Cette attente a été trompée. Lord John Russell a annoncé à la chambre que les membres du cabinet, obligés de se présenter devant les électeurs, n'avaient pas encore pu se réunir ; c'est jeudi soir seulement qu'il fera connaître l'époque à laquelle le cabinet présentera le bill sur les sucres. Lord John Russell n'a voulu entrer dans aucun détail sur la nature de la loi qu'il compte proposer ; il a seulement averti la chambre qu'il demanderait une nouvelle prolongation du droit actuel, les mesures du gouvernement pouvant rencontrer une très grande opposition.

Ces paroles du premier ministre ont produit une sensation profonde : on a supposé aussitôt que le cabinet avait en vue une mesure radicale, et probablement l'égalité de droits entre les sucres de toute provenance : par conséquent la suppression de tout droit différentiel en faveur des colonies anglaises. On ne sait, du reste, de précis sur les intentions du ministère. Une députation de la commission des Indes-Occidentales, chargée de défendre les intérêts des Antilles anglaises, s'était présentée le samedi soir chez lord John Russell. Le ministre, en priant la députation de n'attacher aucune importance aux bruits répandus dans les journaux, lui a refusé toute explication sur le projet du gouvernement.

M. Labouchère, interpellé sur la marche que le gouvernement comptait suivre vis à vis de l'Irlande, a fait la même réponse que lord John Russell au sujet de la loi des sucres ; il a renvoyé toute explication à jeudi soir. Le ministère a accepté du reste le principe des deux bills présentés par le dernier cabinet, et relatif à la législation des pauvres, l'autre aux concessions de terrains en Irlande, et a annoncé qu'il en poursuivrait l'adoption. Un troisième bill a été, sur la demande de sir James Graham, renvoyé à la session prochaine.

La séance de la chambre des lords n'a offert aucun intérêt. Le duc de Wellington est venu s'asseoir sur le sac de laine, à côté du chancelier, lord Cottenham. Tous ses anciens collègues sont allés prendre place sur les bancs de l'opposition. On a remarqué que lord Brougham, qui a été si longtemps le chef des whigs dans la chambre haute, est allé s'asseoir au milieu des Tories, entre ses anciens adversaires, lord Lyndhurst et lord Eldon.

— La reine d'Angleterre et le prince Albert sont revenus le 6 juillet d'Osborne-House au palais de Buckingham à Londres. Peu après son arrivée S. M. a donné audience à Lord John Russell.

On sait que la maison de la reine d'Angleterre se ressent des vicissitudes ministérielles. Par suite donc de la retraite du cabinet tory, la duchesse de Buccleugh sera, dit-on, remplacée par la duchesse de Sutherland, comme mistress de la garde-robe de S. M.

La duchesse de Sutherland a déjà occupé cette position il y a quelques années, et sa retraite se rattache à une anecdote assez peu connue.

Toute la cour était un jour réunie pour assister à quelque cérémonie officielle. La duchesse de Sutherland, dont la place était marquée près de la reine, manqua seule au rendez-vous et retardait le départ. Un quart-d'heure s'écoula pendant lequel S. M. laissa plusieurs fois percer les signes d'une assez vive impatience.

Enfin, au moment où de guerre lasse, la reine, qui est très-punctuelle, allait monter en voiture sans sa première dame d'honneur, la duchesse de Sutherland parut toute hors d'haleine et balbutia timidement quelques excuses. « Ma chère duchesse, lui répondit la reine, je crois que vous avez une mauvaise montre ; et, en même temps, S. M., dédaignant la chaîne de la magnifique montre que elle portait elle-même, la passa au cou de lady Sutherland.

Bien que présentée sous la forme d'un riche cadeau, la leçon n'en fit pas moins une vive et profonde impression ; la duchesse pâlit et rougea tout à tour ; on vit même perler, suspendue à ses longs cils, une larme qu'elle s'efforçait en vain de dévorer, et dès le lendemain matin elle envoya sa démission à la reine.

La nouvelle de la révocation des lois des céréales a été fêtée partout, en Angleterre, par des réjouissances publiques, défilé de bandes, salves d'artillerie, volées de coups de canon, notamment à Stockport, Oldham, Leigh, Rochdale, Middleton, Glasgow, Barby, A Ashton-Under-Ley et à d'autres endroits. La liberté de commerce avec le monde entier ? Un barbillard avait arboré un drapeau devant sa boutique on y lisait : « Ici on ne ras pas les monopoles ! » A Stockport, on avait érigé un étendard. Une inscription y portait : « A la mémoire du monopole ! » Dans presque toutes les villes, les démonstrations ont été faites surtout par les classes ouvrières. Des processions auront lieu dans quelques localités, et dans d'autres les chefs de fabriques régaleront les ouvriers.

Dans un meeting tenu, le 2, à Manchester, par la ligue qui s'était formée pour renverser la loi abusive des céréales et faire triompher la politique du libre échange. Il a été décidé que cette agitation pacifique s'ajournerait indéfiniment. Le but qu'elle poursuivait depuis huit ans est atteint. A quoi pourrait-elle servir aujourd'hui !

On a voté des salves d'applaudissements pour les membres du conseil de la ligue et surtout pour MM. George Wilson et Richard Cobden qui en étaient la tête et l'âme.

En outre, les plus riches habitants de Manchester et de Liverpool ont ouvert une souscription pour offrir à M. Cobden un témoignage de gratitude. On croit qu'elle atteindra le chiffre de 100,000 liv. st. (2 millions de francs).

— L'amiral anglais Ingfield, qui commande la station anglaise de la Plata, est envoyé à la station des Indes-Orientales et de la Chine. Il y remplace sir Thomas Cochrane qui revient en Angleterre. Le capitaine de vaisseau Herbert va remplacer l'amiral Ingfield dans la Plata. Le commandant Hotham, de la corvette à vapeur le Gorgone, qui s'est distingué au combat de l'Obligado, a été nommé au commandement de la station de la côte occidentale d'Afrique, en remplacement du commodore Jones, décédé.

— Un des derniers actes de sir Robert Peel a été de recommander M. MacCulloch à la reine Victoria pour une pension de 5,000 fr., afin de rémunérer ses services qu'il a rendus par ses écrits sur l'économie politique. Le fils aîné de sir Robert Peel n'a pas été, comme on l'a dit, déposé à la prison pour dettes. A l'époque où on lui faisait perdre 1,500,000 fr. au jeu dans une maison de Londres, il était à Berne, où il remplissait les fonctions de premier secrétaire de légation.

FRANCE.—La session de 1846 a été close le trois juillet, par une proclamation portée à la Chambre des pairs par M. le garde des sceaux et à la chambre des députés, par M. le ministre de l'Intérieur. Trois jours après, une ordonnance portant la date du 6 juillet, prononçait la dissolution de la chambre des députés, convoquant les collèges électoraux pour le 1er août et les chambres pour le 17.

— M. de Titov, ministre de la Russie à Constantinople, quittera prochainement ce poste, où il est remplacé par M. Oustouff.

— Le premier chambellan du sultan est parti pour Alexandrie ; il l'accompagnera Mehemet-Ali à Constantinople.

— Pendant le voyage du sultan Abdul-Medjid, plus de quinze mille enfants, tant chrétiens que musulmans, ont été vaccinés par les médecins de sa suite.

ALGERIE.—Le journal *Alkabar* rapporte le châtiment infligé aux trahis qui ont joué le principal rôle dans le guet-apens de Sidi-Brahim. Le 17 juin, une fraction de la colonne du général Cavaignac, sous les ordres du colonel Mac-Mahon, a atténué une partie du Maïrida, une des tribus qui ont pris part au combat du 23 septembre.

Le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans faisait l'avant-garde. Depuis quelques jours, ces braves parcouraient le territoire des Maïrida, trouvaient des objets qui avaient appartenu à leurs camarades massacrés. Aussi dans la lutte qui s'engagea, ils tuèrent, en moins de trois heures, 180 hommes de cette tribu. Quelques Maïrida, blottis dans des cavernes ou réfugiés sur des pics presque inaccessible, furent pris par les soldats des 5e et 11e de ligne.

Le reste des tribus récalcitrantes est venu le lendemain offrir sa soumission.

Pendant ce temps, le général Cavaignac descendait le cours de l'Oued-Kis, empêchant l'ennemi de se réfugier chez les Beni-Snassen, et l'accablait à la mer, où il fallait périr ou se rendre.

En même temps une autre colonne fouillait le terrain en ramenant des troupes considérables, un grand nombre de mulets et de chevaux.

— On croit qu'Abd-el-Kader se tient près du Maroc, entre le Tell et le Sahara.

— Tout est à peu près tranquille en Espagne, et les dernières nouvelles du Portugal sont plus rassurantes. Les tentatives des miguelistes ont été comprimées ; les gardes nationales s'organisent et semblent promettre au trône constitutionnel un appui dévoué. La pénurie du trésor est toujours grande, mais le rétablissement de l'ordre est à cela le meilleur remède. En attendant, un décret royal a autorisé la circulation de certaines monnaies anglaises, française et espagnoles afin de rendre les transactions et les paiements plus faciles.

Le nouveau pape a ordonné la dissolution des commissions judiciaires ou cours prévotales, et fait suspendre les procès politiques commencés avant son avènement ; c'est un premier pas vers l'amnistie. Il a élevé au poste de secrétaire d'état le cardinal Gizzi et nommé ministre le cardinal Amat, deux hommes recommandés par leur lumières et la modération de leurs principes. Le cardinal Amat est un ami particulier de notre ambassadeur, le comte Rossi.

Enfin il n'est pas jusqu'à Constantinople qui ne marche dans la voie du progrès. A peine de retour dans sa capitale, le sultan s'est rendu à la Porte et a fait lire un *hatti-cherif* adressé au Grand-visir, par lequel il supprime dater du 1er mars 1817 les lois édictées dans les ports d'Antrinope, de Zuehlevi, de Koutchouk et les octrois dans toutes les villes de l'empire. En même temps il a été créé un conseil de l'instruction publique à la tête duquel figure Reschid-Pacha.

Il est impossible de ne pas faire en grande partie honneur de ces résultats, du ces améliorations à la politique de paix, que les grandes puissances ont pratiquée depuis 1810, et l'on a raison de dire qu'il n'y a pas un homme sensé, pas un ami de l'humanité qui puisse aujourd'hui vouloir pour d'étranges rivalités ou des intérêts mesquins, ralentir ou compromettre par des velléités belliqueuses, le mouvement qui s'accomplit en Europe.

ITALIE.—On écrit de Livourne, le 8 juillet : « Nous avons des nouvelles de Rome du 5 et de Bologne du 6. N'importe ni les réformes n'étaient encore publiées. Ce retard excitait d'autant plus de mécontentement que l'on savait qu'il ne dépendait pas de la volonté de Pie IX.

« M. le comte Rossi a présenté le 4 au nouveau Pape les lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur près du Saint-Siège.

« Monsieur Favelli, prolegat, résidant à Bologne, a, par ordre de la secrétairerie d'Etat, réprimandé le marquis Gioacchino Pepoli (petit-fils de Joachim Murat), M. Marco Minghelli, M. Aglietti, le marquis Janari, c'est-à-dire les personnes qui les premières ont signé la pétition envoyée à Rome, parce qu'elle contenait des expressions trop dures pour le gouvernement précédent. Ces messieurs ont répondu qu'ils croyaient agir pour le bien du leur patrie, et qu'ils réitéraient cette démarche si les circonstances l'exigeaient. »

— Une correspondance particulière du *Courrier de Marseille* confirme ainsi ce qui a déjà été dit sur les vues libérales du pape Pie IX :

« Le gouvernement de Rome, monsieur Marini, avait fait arrêter de jeunes Bolognais, qui venaient à Rome.

« Ceux-ci, après avoir subi la vérification de leur valise, furent, avec la défense d'entrer à Bologne, l'ordre de retourner chez eux. Revenus à Bologne, ils se plaignirent au cardinal Oppizzoni, évêque de Bologne, qui s'empressa de faire au pape le récit de leur aventure.

« Deux jours après, le gouverneur de Rome était venu travailler, selon l'usage, avec S. S. ; le pape lui demanda s'il n'avait rien de particulier à lui raconter.

« Non, répondit Monsieur Marini.

« Et les jeunes gens de Bologne, que vous avez empêchés de venir à Rome ?

« Le gouverneur voulait se justifier, en alléguant qu'on avait trouvé dans leurs papiers des satires et des sonnets contre le gouvernement.

« Sciocehezzo (hérisse), dit S. S. ; vous savez bien que si vous laissez visiter nos propres bagages, vous en trouveriez autant ! Il est temps que tout cela finisse ; et que l'on respecte un peu la liberté individuelle ; j'espère que ce sera la dernière fois que nous entendrons de semblables plaintes. »

LE CHOLÉRA.—Le choléra, qui s'est déclaré avec tant de rapidité au commencement de mai à Aden, a presque disparu. Quelques cas se présentent encore de loin en loin, mais sans gravité. Le changement de saison a délivré Aden du fléau qui, pendant le peu de jours qu'il a été dans sa cité arabe, lui a enlevé 400 habitants. La proportion a été de 4 morts sur 5 malades.

En rade, les navires de guerre ou de commerce ont perdu des hommes. Le navire anglais *Brooke*, sorti du port le 21 juin, y est revenu le 23, ayant perdu son capitaine. Les matelots n'avaient pas continué le voyage prétendant que la mort du capitaine les déchargeait des engagements pris avec lui. Ils demandaient une augmentation de solde. Les tribunaux ont décidé qu'un matelot était engagé avec le navire et non avec le capitaine. L'équipage a des lors repris son poste à bord.

Le choléra s'étend sur tout le territoire de l'Hyemen. La mortalité est effrayante : Mocha, Sida, Jamba, tous les bords de la mer Rouge sur la côte arabique sont atteints. La côte abyssinienne est dans un état sanitaire satisfaisant.

Comme la maladie suit le même itinéraire qu'en 1832 et 1833, il y a tout à craindre qu'elle ne soit bientôt en Europe, sur les rives de la Méditerranée, et l'on ferait bien de se préoccuper à l'avance pour les soins immédiats que demande ce terrible mal qui n'épargne personne, ni riche, ni pauvre, et dont aucune précaution de quarantaine ne peut arrêter la marche. Néanmoins, le choléra n'est pas contagieux.

Le climat d'Aden est lui-même fort malsain pour les Européens, dont la plus forte constitution ne résiste pas à un séjour de plus de trois ans. Telle est la chaleur dans la ville, pendant cinq mois de l'année, du 1er mai au 30

septembre, qu'il arrive aux portes d'éclairer ses tables.

Dans toutes les parties de l'Inde, le choléra fait de grands ravages.

LE MARIAGE D'ABD-EL-KADER.—Un Espagnol qui est resté quelques mois dans l'empire du Maroc, et qui a étudié les mœurs des Arabes, donne quelques détails sur le mariage d'Abd-el-Kader avec Lella-Kheira. Comme cela se pratique toujours en pareille circonstance, la première entrevue d'Abd-el-Kader avec Lella-Kheira a eu lieu près d'une fontaine. C'est là que se décide, presque toujours, la destinée des femmes arabes. Cette entrevue a coûté la vie à un individu qui en avait été témoin, et qui a péri de la main d'Abd-el-Kader. Mahbou-Edin, père d'Abd-el-Kader, a donné en dot à son fils une forte somme, huit jours avant le mariage, et il a promis une somme pareille qui devait être payée à la femme, en cas de mort du mari ou de divorce. Puis la femme devait recevoir des bracelets, des pendans d'oreille et deux kolkols d'or, deux grands anneaux.

Sid Aly Den Taleh, père de Kheira, donnait à sa fille, outre sa dot, un lit, un miroir et une négresse. Abd-el-Kader a passé en oraisons les trois mois qui ont précédé son mariage. Le jour de l'arrivée de sa fiancée, sous le nom de Abd-el-Kader, l'embrassant, lui a dit : « Tékou bel baraka nel shai ! » (Sois la bien venue, toi qui m'apportes la paix et le bonheur.) Le lendemain des noces, il s'est enfui furtivement de la tente nuptiale suivant l'usage, et il a passé trois jours dehors. Ainsi le veulent les mœurs arabes.

HOLLANDE.—On écrit de Luxembourg, le 19 juin. « Dimanche dernier à eu lieu, dans les environs de notre ville la procession des *entées*, appelée ainsi parce que les personnes qui y prennent part, au lieu de marcher ailleurs alternativement deux pas en avant et un pas en arrière. Cette ridicule procession, qui fut instituée vers la fin du seizième siècle, pour conjurer une épidémie, laquelle en effet, eussent quelques jours après, se fit depuis un petit état dans le voisinage de Luxembourg, jusqu'à l'église paroissiale de la petite ville d'Eschternach. Presque tous les paysans, hommes, femmes et enfants de la contrée y figurent. Ils croient pouvoir par ce moyen, préserver leur bétail de toute maladie contagieuse. Quelque le nombre des personnes qui concourent, dimanche dernier, cette grotesque cérémonie ne son élevés plus de huit mille, on peut, sans crainte de se tromper, évaluer au quintuple le nombre des individus qui assistent comme spectateurs. »

PORTUGAL.—Le bruit d'un conflit entre les troupes d'Opito et le peuple d'Opito a été démenti de fondement. Le bateau à vapeur le *Francis* a amené d'Opito à Lisbonne une partie du régiment no. 16, qui a été débarqué le 16 juin avec une orientation maladroite au milieu du jour, ainsi le peuple a-t-il fallu lui faire un mauvais parti. Il l'aurait et suivi en proférant des menaces et en lançant des pierres. Il n'y a pas, toutefois, de malheur sérieux à déplorer.

RUSSIE.—L'impératrice de Russie et la grande-duchesse Olga sont arrivées à Saint-Petersbourg le 15 juin.

SARDAGNE.—Le gouvernement a résolu d'envoyer à Venise un commissaire pour négocier l'arrangement de différents survenus récemment au sujet de certains droits de douane. Le cabinet de Vienne a aussi montré des dispositions bienveillantes et désapprouvé certaines démarches faites à ce sujet par quelques fonctionnaires. La commission ne parvenant pas à régler le différend, notre gouvernement a déclaré vouloir s'en rapporter au cabinet de Vienne sur le choix des moyens ultérieurs, propres à conduire à une solution.

A FRANCE.—M. le duc de Bordeaux a dû quitter Venise le 20 ou le 25 juin, pour aller à Turin, à Friedrichs sa tante, madame la duchesse d'Angouême, qui est souvent visitée par les princesses et les princes de la famille impériale.

BELGIQUE.—Un des membres les plus influents du parti libéral à la chambre des représentants, M. Huet de Broekere, ne croyant pas pouvoir, en conscience, résister des fonctions salariées sous un ministère catholique, vient de donner sa démission du poste de gouverneur de la province de Liège.

DANEMARCK.—On écrit de Copenhague, le 19 juin : « Le duc Decazes est arrivé ici, et a remis à S. M. une lettre autographe du roi des Français, en reconnaissance de l'envoi que S. M. lui a fait de l'ordre de l'Éléphant. Le 18 courant, un courrier extraordinaire est parti pour Bruxelles, porteur des insignes de l'ordre de l'Éléphant pour le roi Léopold. »

ÉTATS PONTIQUES.—Le bruit s'était répandu à Rome, le 19 juin, que le pape Pie IX avait l'intention d'accorder une amnistie générale à tous les condamnés politiques, aussitôt qu'il aurait entièrement organisé sa nouvelle administration pontificale.

— On écrit de Bologne, le 18 juin : Les Autrichiens qui avaient occupé la ville de Ferrare se sont de nouveau retirés dans la forteresse. Ils se tiennent cependant sur toute la ligne du Pô, prêts à marcher au premier mouvement qui éleverait dans les Légations. Une frégate et deux bricks de guerre autrichiens ont jeté l'ancre dans le port d'Ancone.

HESSE ÉLECTORALE.—Les jours derniers, les étudiants de l'Université se sont réunis pour délibérer sur le convulsiat, dans les circonstances actuelles de reconquer à l'usage du duel. L'année dernière, un duel eut lieu entre deux étudiants, dont l'un a été tué, et c'est sans doute ce malheureux événement qui aura motivé cette réunion. La question n'a pas été définitivement résolue ; mais il a été convenu que l'on s'abstiendrait autant que possible du duel.

— S. M. le roi de Wurtemberg est parti de Stuttgart le 1er juillet pour aller passer quelques semaines à Baden.

C'est pendant le séjour de l'empereur Nicolas à Varsovie qu'on y apprit la suite des prisonniers polonais de la citadelle et de l'hôpital de Weisze, et cet incident a été diversement interprété.

Le prince de Prusse, frère et héritier présomptif du roi, se trouvait avec le czar dans la capitale de la Pologne, et il a dû être témoin du vil mécontentement qu'en a conçu l'empereur. Le prince avait fait connaître de Prague, et postérieurement de Varsovie, à son auguste frère, son intention de se rendre à St. Pétersbourg, pour y assister aux noces de la grande-duchesse Olga, sa nièce ; mais depuis la fuite des prisonniers, il n'est plus question de ce voyage, dont les préparatifs sont décomposés.

Du rapprochement de ces faits, on peut induire que l'empereur Nicolas, comme bien d'autres, a attribué la possibilité de la fuite des prisonniers polonais à une connivence secrète du gouvernement prussien, et qu'il a trop peu de soin de dissimuler ce soupçon au frère du roi, qui n'a pu manquer de s'en tenir pour sûr.

Bulletin Commercial.

Les nouvelles commerciales sont favorables. Une grande activité régnait dans tous les districts manufacturiers ; la marche aux cotons avait une tendance à la hausse. L'argent était abondant, et une hausse avait eu lieu dans les actions des banques. On doit espérer que cet état de prospérité et de confiance aura une influence heureuse de ce côté de l'Atlantique.

Prix Courants de Liverpool.—19 juillet 1846.

Table with 2 columns: Commodity and Price. Includes items like Blé rouge du Canada, Dou. blanc, Fleur du Canada, etc.



VENTES par ENCAN.

AVIS.

LA Vente étendue de PELLETERIES, annoncée comme devant avoir lieu aux Magasins de MM. MOSES & ROSSIN, se fera aux Magasins du sousigné, JEUDI, le 13 Aout prochain, auquel temps ces Pelletteries seront vendues telles qu'emballées et expédiées directement de Leipzig, France et Londres, ex "Ottawa" et "Mary Bibbe" "Hero" et "Parragon" "Hambourg" consistant en 40 caisses et 38 balles d'Astracan de fine qualité, Loutre de la mer du Sud, Neutra, imitation de; Ecuruils de Sibérie, Agneaux de Russie, Jennes, Duvet de Lapin et autres Pelletteries, robes d'Astracan meilleure qualité, Bedingottes russes d'Alibé en Pelletterie; Manchons et Boas d'Ecuruils, Mink do, Martz d'Allemagne, Jennes do, queues d'Ecuruils et une variété d'autres Peaux et Pelletteries.

Les marchands de la ville et de la campagne feront bien d'assister à cette vente car le tout sera vendu sans réserve.

—Conditions Libérales— La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD.

21 juillet. Par Cuvillier et Fils. VENTE ANNUELLE DE PELLETERIES, PEaux, etc., PREPAREES EN EUROPE.

AUX Magasins du sousigné, LUNDI le 10 du courant, sera vendu le contenu de DIX Paquets de PELLETERIES et PEaux passées en Europe, consistant en: Peaux de Loutres, de la mer du Sud, naturelles et teintes; Lina naturel et imitation; Neutra et Blaireux, teints; Astracan naturel; Chals bleus et noirs; Lapins bleus, noirs et blanc; Jennes, blanc et noir; Ecuruils gris, et Martz noire de roche; Bordures d'imitation de Loutre de mer, de dos et de Bordures d'Astracan, etc.

2 caisses de Boas de queue d'Ecuruils; 2 do de duvet de Lapin; 100 balles de Outille. —Conditions Faciles— La Vente à DEUX heures. 4 août. CUVILLIER ET FILS.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE

D'E. R. FABRE & CIE.

DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE. DERNIERE EDITION, 2 Vols. in 4.

Petit Dictionnaire de l'Académie Française par J. R. Masson, 2 vols. reliés en 1 vol. in 16.

Petit Dictionnaire de l'Académie Française suivant l'orthographe de l'Académie par Hocquart, 18e édition, un vol. in 32.

Nouveau Dictionnaire de poche de la Langue Française, rédigé d'après le Dictionnaire de l'Académie et ceux de Wallly, de Laveaux et revu et corrigé par M. Jannet. 12e édition, 1 vol in 8.

Rue St. Vincent No 3, 4 août 1846.

COMMUNICATION, TOUS LES JOURS, ENTRE MONTRÉAL ET LES SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESEURS actuels de ces CELEBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements suivants afin d'établir entre MONTRÉAL et le JOLI VILLAGE DE VARENNES une COMMUNICATION REGULIERE de TOUS LES JOURS, qui puisse offrir au public et aux voyageurs, désirant visiter les Sources et le Village, toutes facilités possibles de la faire convenablement.

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE heure P. M., et revient dans l'après-midi. Prix du Passage pour aller et revenir TRENTE SOUS. La semaine le "St. Louis" part pour VARENNES les MARDI et MERCREDI, à 4 heures P. M., Prix TRENTE SOUS.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN, à NEUF heures précises et revient de bonne heure le soir. Prix du passage, pour aller et revenir, QUARANTE SOUS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Les jours intermédiaires, c'est-à-dire, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, UN OMNIBUS Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville pour prendre les passagers et les conduire aux SOURCES; Prix pour aller et revenir CINQ CHELINS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES situées sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salubre.

Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouveront à d'excellents Hôtels pour les recevoir. Les possesseurs actuels des Sources, tout en remerciant le public de son patronage passé peuvent l'assurer aujourd'hui, qu'à l'avenir, rien ne sera épargné ou négligé à leur égard, pour rendre le séjour des voyageurs et des Visiteurs tout à fait agréable et confortable. Ils osent espérer que leurs efforts rencontreront l'approbation générale.

LUCKIN KENT. Montréal, 31 Juillet, 1846.

ES Tours de l'Eglise Paroissiale de Montréal sont actuellement ouvertes pour la saison, jusqu'à la fin d'octobre prochain, à toutes les personnes qui désirent monter au sommet, à 215 pieds de hauteur, et d'où on peut voir toute la cité et les campagnes environnantes.

ANT. DUBORD, 21 juillet 1846.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, L. T. Drummond, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Hotel.

2 juin 1846.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable au voyageur comme aux pensionnaires résidents.

Indépendamment d'une POSITION CENTRALE, à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement; la vaste maison (ci-devant occupé par la Compagnie du Nord-Ouest), a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confortable aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs.

Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES OMNIBUS seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.

Mme. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents).

Montréal, 3 juillet, 1846.

SARATOGA SPRINGS.

LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADEUR DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

Par ordre FRED. MACCULLOCH, Secrétaire.

Bureau de Rail-Road, Montréal, 28 juillet 1846.

CHEMIN DE FER

DE MONTRÉAL ET LA CHINE

AUX ENTREPRENEURS.

LES Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal à Lachine, seront prêts tout prochainement à offrir le Contrat pour tout l'ouvrage du Chemin, En attendant ceux qui ont l'intention de soumissionner peuvent voir une carte de la Ligne et obtenir toutes les informations quant à la qualité et à la quantité de l'ouvrage et des matériaux, en s'adressant au bureau de la Compagnie.

Par ordre FRED. MACCULLOCH, Secrétaire.

Bureau de Rail-Road, Montréal, 28 juillet 1846.

A VENDRE,

AUX VOUTES DE J. D. BERNARD, UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût. L. DELAGRAVE.

Nouvellement recus et à rendre à la même place. PIANOS Orgues bien adaptés pour les Eglises; Ornaments d'Eglises, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chape pour do., Croix brochées, Boîtes à Stea. Huelles, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grandeurs. Une superbe statue de la Vierge argentée. L. DELAGRAVE.

À rendre à la même place, Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'Asperges, Sardines à l'Huile, etc. Vins français, en petite quarts de 15 gallons chaque, do do en caisses de 11 douz. de bouteilles. Vins d'Espagne, en quarts de 30 gallons, Vin de Port en pipes, Vinaigre de vin blanc, Champagne en caisses et paniers, de Rubart père et fils do do de Moudet et Chandon, do do de St. Pery, rras, do mousseux, de la maison de Florentin Faure. L. DELAGRAVE.

À vendre aussi à la même place. Rubans français, Gants français, Pluche de soie noir, Parasols à cannes, Et une variété d'autres articles. L. DELAGRAVE.

21 juillet 1846.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc. (No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

OPPOSITION.

LA LIGNE DU PEUPLE. JUSQU'À nouvel ordre, le Steamer QUEBEC le plus rapide de l'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD partira comme suit: De QUEBEC, les LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI à sept heures P. M. De MONTREAL, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à huit heures P. M. Québec 28 juillet. J. WILSON.

Les différents journaux de cette ville et de Montréal voudront bien donner à cet avis trois insertions.—J. W.

PHARMACIE CANADIENNE,

Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.

Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. Ev. TRUDEL, M. D.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HOTEL DONEGANA.

LES sousignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.

—Aussi Un grand nombre de célèbres MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES, de SHERWOOD.

Les médecins s'ont aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les sousignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assidu afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

Voyage de plaisir à Gaspé.

LE STEAMSHIP "ST. GEORGE" laissera le port de QUEBEC JEUDI le 13 AOUT PROCHAIN pour faire un voyage de plaisir à Percé; il demeurera là un ou deux jours, arrêtera à la Rivière du Loup en allant et revenant. Le St. George descendra du côté du Sud du fleuve et rencontrera du côté du Nord. Le prix pour le voyage est de 47 10s, les épas compris. Les personnes qui désirent faire le voyage, sont priées d'envoyer leurs noms au bureau. Québec 28 juillet 1846. W. STEVENSON.

SITUATION DEMANDÉE.

UN jeune homme, parlant et écrivant les deux langues, française et anglaise, désirerait obtenir une situation comme écrivain, dans quelques bureaux de cette ville. Il fournira les meilleurs recommandations. Il pourra aussi remplir la fonction de Traducteur dans une Imprimerie.—S'adresser au bureau de la Revue Canadienne, ou à CHS. AUG. BIAULT, Notaire, 3, rue St. Joseph. Montréal, 16 juillet, 1846.

REFORMISTES, ATTENTION!

Procurez-vous cet ouvrage remarquable, écrit dans vos intérêts.

A VENDRE

CHEZ MM. ARMOUR ET RAMSAY RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, UN PAMPHLET EN LANGUE ANGLAISE, SUR LES AFFAIRES DU CANADA. Par un Canadien. Prix: —TRENTE SOUS. Montréal 31 juillet 1846.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant les douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Esq. et la résidence des gouverneurs les Lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches de confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de Mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élévation sur laquelle l'HOTEL est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Isle Ste. Hélène de la rive opposée, de la Montagne et du paysage si pittoresque qu'il n'environne.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTUREN etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes les façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bain et une Salle de Billard.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'engagera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'établissement lui permet de recevoir, sera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux des Nages ou Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

Montréal 19 Juin 1846. J. M. Donegana.

IMPORTATION DU PRINTEMPS.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU assortiment comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

CHAPEAUX FASHIONABLES: LONDRES

LE Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES.

Montréal, 31 juillet, 1846. Maison de Chapellerie de Londres Etablie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 111 rue Notre-Dame.

MAGASIN DE MAISON BEAUDRY & FRERE, Rue Notre-Dame, No. 124.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONS et de GOUTS, choisis avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Espagne; ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmire, Efforts à pantalons et à veste, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 31 juillet 1846.

HOTEL DALEY.

J. H. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.]

ÉTANT venu se fixer à Montréal, a pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher. Sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur.

Les Salons des Dames et des Messieurs. Sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus étendues puissent procurer.

Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et arranger ces appartements, de manière à égaler les Salons de réception les plus recherchés.

La Carte du Menu. Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et l'on croit que l'exécution du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort.

Montréal, 16 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT,

RUE COTÉ NO. 14. ON trouvera constamment à cet ETABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS DE PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection.

ON NE PAYER RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 Juillet.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 1 mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Sousigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents et auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

BESSE & FRÈRE, MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,

No 131, Rue Notre-Dame, PRÈS DE L'ÉGLISE ANGLAISE, ONT l'honneur d'informer le public en général qu'ils viennent d'ouvrir leur MAGASIN au No 131, RUE NOTRE-DAME; leur FOND se compose d'une grande variété de MARCHANDISES d'utilité et de fantaisie, choisies avec le plus grand soin possible. Et ils osent se flatter qu'avec la ponctualité qu'ils mettront à servir le public ils mériteront son encouragement.

Montréal, 30 juin 1846.

FAITES ATTENTION.

TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 165 Marché à Poin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de parterres et grands assortis, pour Châmbres, Salons, Escaliers, ainsi que pour tables, pinces, etc., et autres Toiles, et Soies Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capois et Manteaux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE